

Rapport technique trampoline 2011



Fédération Française de Gymnastique

Promotion .
Organisation des compétitions.
Formation juges et cadres.
CD 58 et CR Bourgogne
Commission technique: Trampoline
Responsable départemental et régional: Joël Duclay

Saison 2010-2011

Avant-propos.

Ce rapport technique sera commun au CD 58 Gym et au CR Bourgogne Gym. Beaucoup d'actions s'imbriquent les unes aux autres. L'activité trampoline existe à travers essentiellement deux clubs, Chenôve (Côte d'Or) et Nevers (Nièvre). Cette sous-représentation de l'activité trampoline en Bourgogne mériterait certainement qu'un plan d'action soit à nouveau programmé pour la création de nouveaux clubs TSA, malgré les multiples tentatives des années passées. Le milieu « gym » semble pour l'instant fermé à l'activité trampoline.

Au cours de la saison 2010 2011, la commission technique départementale de trampoline 58 et le comité régional de Bourgogne se sont fixés comme objectifs :

Formation :

La formation des juges et des initiateurs a été organisée avec les moyens techniques, financiers et humains des différents comités:

- ☞ Comité départemental de la Nièvre.
- ☞ Comité régional de la Bourgogne.
- ☞ Zone Centre France.
- ☞ La FFG.

Formateurs : Julien Duclay (Juges / Bourgogne) et Joël Duclay. (Cadres / Nièvre - Bourgogne)
Lilian Lavergne. (Juges / Zone Centre France)

Initiateurs : Voir document annexe

Entraîneur fédéral : voir ci-dessous.

Juges N1, N2 et N3 : voir document annexe

Professionnalisation de l'encadrement :

La commission technique départementale 58 de trampoline soutient l'orientation du club Neversois. NGT s'oriente depuis quelque temps vers la professionnalisation de son encadrement.

Yann Bariller a obtenu son diplôme DEJEPS, sa formation s'est terminée courant avril 2011, celle-ci a duré 18 mois (Ancien BE 1). A noter que Yann appartient à la première promotion DEJEPS mise en place par la FFG. J'étais le tuteur pédagogique de Yann. (Conseiller technique/pédagogique/didactique) Cette nouvelle formation, sous forme de modules au sein de différentes structures fédérales, notamment le centre national d'Antibes, était intéressante et de qualité. A noter que cette formation demande un investissement réel de la part du candidat et du tuteur. Félicitations à Yann !!

Aimé Jaut a obtenu le CQP « Activités gymniques acrobatiques » ainsi que le diplôme d'entraîneur fédéral de Trampoline. Le suivi pédagogique a été assuré par mes soins. (*Tuteur pédagogique.*) Aimé s'oriente pour la saison à venir vers deux autres CQP : « Petite enfance » sous l'égide de la FFG et un autre CQP « Animation de loisir sportif » sous l'égide d'une fédération affinitaire en partenariat avec l'ADESS 58.

Ces formations représentent un coût conséquent pris en charge par :

➤ Le club de Nevers

➤ Le soutien financier du CD 58 Gym.

Ces formations ont pu se réaliser dans le cadre du plan de développement des activités gymniques. (GAM, GAF et Trampo). A noter que le CG 58 finance une partie de ces formations. Notons également les aides d'état notamment à travers le CNDS.

Résultats sportifs :

Voir les documents annexes. (NGT et Chenôve)

Organisation des compétitions :

Le CD 58 et le CR Bourgogne Gym, la Zone Centre France ont participé à l'organisation du championnat de Zone qui s'est déroulé à Nevers le 20 mars 2011. Cette organisation s'est déroulée en parfaite symbiose avec le club local NGT. Les régions Auvergne, Centre et Bourgogne étaient présentes. (150 compétiteurs.)

Stage d'été :

Dans le cadre du plan de développement du CD 58, un stage d'été pluriactivités gymniques a été mis en place à Cosne sur Loire pendant la période du 5 au 8 juillet 2011. L'encadrement a été principalement assuré par Adeline Godot (GE / CD 58) et Aimé Jaut (NGT) avec la présence d'une éducatrice GR du club de Cosne. A noter la mise à disposition d'Aimé Jaut, salarié de NGT. Une trentaine de stagiaires ont participé à ce stage. Les activités GAF, GR et Trampo étaient proposées ainsi que des activités ludiques et aquatiques... (*Voir document annexe/ objectifs de ce stage.*). Cette expérience devrait être reconduite la saison prochaine, des modifications seront certainement apportées sur les modalités et le contenu de ce stage. La formule itinérante serait envisagée... Une évaluation de ce stage sera établie pour élaborer au mieux le prochain stage d'été 2012.

Conclusion.

Si nous voulons développer les disciplines gymniques acrobatiques, posons-nous à nouveau certaines questions :

► Avons-nous en l'état actuel les moyens humains et matériels pour développer notre activité au sein des départements de la région Bourgogne ?

► Comment effacer les disparités géographiques en matière de sous équipement sportif ? (*Peu de gymnases spécialisés à nos pratiques dans les zones rurales et certains départements sous équipés comme la Nièvre.*)

► La professionnalisation de l'encadrement est-elle la seule solution à nos problèmes ? Qui financera ? Doit-on toujours solliciter les collectivités territoriales ?

► Nos disciplines gymniques devront-elles s'orienter vers du partenariat privé ?

► Pourrons nous préserver la dimension sociale et éducative des activités gymniques ?

Pour la Nièvre :

Le plan de développement que nous avons présenté dernièrement au CG 58 (*Contrat d'objectifs*) et à DDCSPP (*CNDS*) devrait permettre de régler certaines interrogations citées ci-dessus, du moins pour l'année à venir.

Il faudra certainement préparer la prochaine olympiade dès maintenant, un état des lieux, un diagnostic, des objectifs et une évaluation seront les éléments à travailler pour élaborer le prochain plan de développement « 2012 / 2016 ».

Je reste persuadé que nous développerons toutes nos disciplines gymniques ensemble sans chercher à cloisonner plus l'une que l'autre (GAM. GAF TRAMPO et Autres...). Des prémices à cette idée se mettent en place notamment la formation commune « Tronc commun des animateurs / initiateurs », c'est déjà une étape et nous allons dans le bon sens..., mais je pense qu'il faudrait s'orienter vers des compétitions multi activités gymniques pour nos jeunes pratiquants gymnastes. L'activité acrobatique au sens large du terme devrait être le solfège de la GAM /GAF/GR et TSA.

Joël Duclay